Pendant votre balade, pensez aux éco-gestes !
Ramassez vos déchets, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins...
et signalez les anomalies sur Suricate (http://sentinelles.sportsdenature.fr)

SURICATE

Rando fiche®

Pays de Pouzauges En Vendée

FFRandonnée les chemins, une richesse partagée Vendée

PR®

Les Roches

Le Boupère

4H00
16km

Ce circuit vous proposera une balade dans le chemin le plus creux de la commune et la découverte de la chute d'eau du moulin du Bois Rousseau.

SITUATION
À 8 km à l'ouest de Pouzauges, par les D960bis et D13

PARKING
Place Clément V, église Saint-Pierre : N 46.79477 °, W 0.92801 °

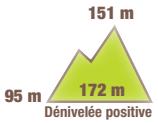

Code de balisage PR® FFRandonnée
- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées

À DÉCOUVRIR *EN CHEMIN*

- Église Saint-Pierre, fortifiée au XVe
- Plan d'eau du Verger
- Chute d'eau du Moulin du Bois Rousseau
- Chemin creux
- Point de vue sur le Manoir de la Barbère (privé)
- Calvaire de la Davière

À DÉCOUVRIR *EN RÉGION*

- Château de Saint-Mesmin
- Manoir des Sciences de Réaumur
- Château et moulins de Pouzauges
- Jardins de la Maison de la Vie Rurale à la Flocellière

BALISAGE
Jaune, avec n° 8 vert

- Office de Tourisme du Pays de Pouzauges : 30 place de l'Église, 85700 Pouzauges, Tél : 02 51 91 82 46, www.tourisme-paysdepouzauges.fr.

Comité
- FFRandonnée Vendée : 02 51 44 27 38, ffrando85@orange.fr, http://vendee.ffrandonnee.fr.

© C. Roy

Gué de la Réorthelière

Itinéraire conforme aux normes de qualité FFRandonnée

RFN85BOUP08 - Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre.
© FFrandonnée 2017. Comité Vendée

Ne pas jeter sur la voie publique

080620231811-918

PR® Les Roches

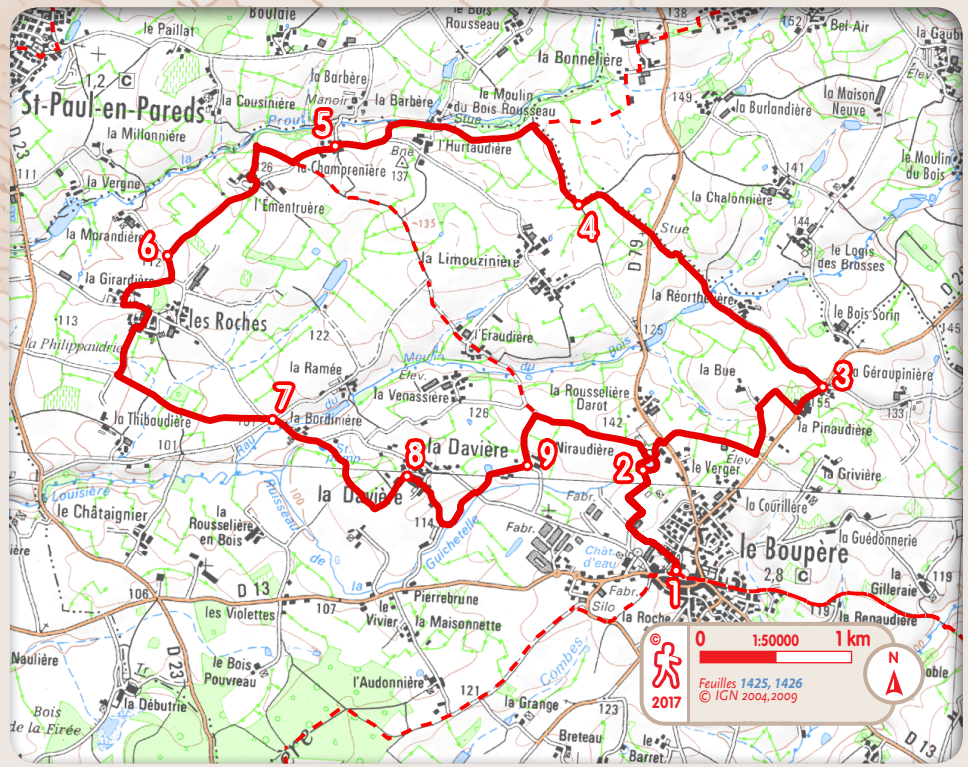

ENVIRONNEMENT

Replantation des haies

Les haies sont l'œuvre de la main de l'homme. Outre le fait qu'elles délimitent les parcelles, elles favorisent l'infiltration de l'eau, retiennent en partie les pollutions et permettent de limiter le ruissellement sur les terres agricoles. Elles jouent également le rôle de brise vent. Les arbres taillés en têtards fournissent du bois de chauffage ; une partie des bâtiments collectifs de la commune du Boupère est d'ailleurs chauffée à l'aide de bois déchiqueté. Ces haies composées de chênes, de frênes, d'ormes et fruitiers sauvages constituent également un refuge pour de nombreux animaux. Elles participent ainsi à la sauvegarde de la biodiversité et à la variété des paysages. Depuis 1996, plus de 9 km de haies ont été replantées au Boupère, notamment dans le cadre du contrat paysage rural.

FFRandonnée Vendée — les chemins, une richesse partagée

Pays de Pouzauges — En Vendée

© L. Bouchet

Calvaire de la Davière

1 Rejoindre le haut de la place et, en sortant par la droite, suivre le GR® de Pays de Pouzauges par la rue du Cerisier. Aussitôt à gauche, passer à côté du kiosque et remonter la venelle pour rejoindre la rue de la Rochejaquelein. À la salle du Bocage, traverser le parking à droite et, au bout, emprunter le chemin à gauche.

2 Laisser le GR® de Pays en contournant le plan d'eau du Verger par la droite et le quitter à droite. Passer juste à gauche de la salle du Verger, puis traverser la D79 pour emprunter en face le large chemin sablé sur 600 m. Avant la départementale, tourner à gauche sur la route. Après 300 m, s'engager dans le chemin à droite. À la Pinaudière, prendre le chemin à gauche pour longer la D26 sur 250 m.

3 Quitter le chemin pour tourner à gauche sur la route. À la Réorthelière, emprunter le large chemin en face, passer le ruisseau, puis bifurquer à gauche après 100 m sur un chemin plus étroit. Traverser la D79 et poursuivre tout droit sur 400 m. Emprunter à gauche le sentier couvert d'arbres sur 150 m.

4 Prendre le chemin à droite. Après 600 m, tourner à gauche pour emprunter le GR® de Pays de Pouzauges. Continuer tout droit par le chemin bocager. À la chute d'eau du moulin du Bois Rousseau, traverser la route et poursuivre sur le sentier en face. Après 400 m, prendre la route à droite.

> Vue sur le Manoir de la Barbère (privé)

5 Traverser le hameau de la Champrenière. 200 m plus loin, quitter le GR® de Pays en descendant par le chemin à droite. Près du ruisseau, bifurquer à gauche pour remonter le chemin. Dans le village de l'Émentruère, tourner à gauche, puis immédiatement à droite sur la route.

6 Suivre le large virage à gauche, puis juste après, bifurquer dans le chemin à droite. Poursuivre par le chemin entre les maisons. Tourner à gauche sur la route puis à droite 150 m après. Traverser le village des Roches et poursuivre par la route sur 300 m. Dans le virage, emprunter le chemin herbeux à gauche sur 1 km.

7 Au carrefour, continuer tout droit par la route. Après le hameau de la Bordinière, suivre le chemin à droite et contourner les fermes par la droite. À la Davière, emprunter la rue en face sur 100 m.

8 Tourner à droite. Au calvaire, quitter le village en poursuivant tout droit sur 300 m. Dans le virage, bifurquer dans le chemin à gauche. Traverser la route et poursuivre en face, puis à droite à l'étang.

9 À la Niraudière, tourner à gauche. À 350 m, dans le virage, emprunter le chemin à droite par le GR® de Pays de Pouzauges. Au terrain de tennis, virer à droite et contourner le plan d'eau par la droite.

2 Reprendre à droite le chemin de l'aller pour rejoindre le point de départ.